RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

PROCES - VERBAL SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 19 FEVRIER 2026

COMMUNE DE BIBLISHEIM

Sous la présidence de Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Maire,

Membres présents : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, M. DEUTSCH Laurent, M. AMRHEIN Christophe, Mme BARTHEL-HAGER Marina, Mme BUFF Christiane, M. RITTER Fabrice, M. SCHEUER Marc, M. WEBER Pierre,

Membres absents excusés: Mme TRITSCHLER Patricia,

Membres absents non excusés: ---

Pouvoirs: Mme TRITSCHLER à M. WEBER

Avant de passer à l'ordre du jour:

- **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**
 Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance: M. AMRHEIN Christophe

- **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 8 JANVIER 2026**
 Le procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité.

- **COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**
 - Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 20 mars 2020 (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales)

COMPETENCE	DECISION	DATE
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés (L.2122-22-4°)	NEANT	
Contrats d'assurance et indemnités de sinistres (L.2122-22-6°)	NEANT	
Délivrance et reprise des concessions au cimetière (L.2122-22-8°)	NEANT	
Droit de préemption urbain (L.2122-22 -15°)	NEANT	
Droit de priorité (L.2122-22-22°)	NEANT	

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 23 mars 2023 (article L.5217-10-6 du Code Général des Collectivités Locales) :

NEANT

- Madame le Maire présente le tableau des indemnités perçus par le maire et les adjoints au cours de l'exercice 2025.

COMPTE FINANCIER UNIQUE

Madame le Maire présente les résultats du Compte Financier Unique de l'exercice 2025, dont les résultats s'établissent comme suit:

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	255.651,95 €
RECETTES	347.318,85 €
EXCEDENT	91.666,90 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		266.139,68 €
RECETTES		240.383,29 €
BESOIN DE FINANCEMENT		25.756,39 €
Restes à réaliser:	dépenses:	5.000,00 €
	recettes	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT BLOBAL:		30.756,39 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique ainsi présenté.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation constaté au Compte Financier Unique comme suit:

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/20025	91.666,90 €
Affectation obligatoire	
à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	30.756,39 €
Solde disponible affecté comme suit:	
affectation complémentaire en réserve (c/1068)	
affectation à l'exécution reporté de fonctionnement (c/002)	60.910,51 €
total affecté au c/1068	30.756,39 €
RESULTAT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	0,00 €
Excédent à reporter (c/002) en recette de fonctionnement	60.910,51 €
déficit à reporter (c/002) en dépenses de fonctionnement	0,00 €

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Le Conseil Municipal approuve la convention de mise à disposition du secrétaire de mairie à la Commune de HEGENEY durant le congé de maladie de leur secrétaire de mairie, à raison de 6 heures par semaine.

DIVERS

- **Dossiers en cours:**

Les différents dossiers en cours n'ont pas connu d'évolution ou sont en instructions, y compris les dossiers de longue date tels que l'ouvrage hydroélectrique sur la Sauer ou les pollutions de Transmétaux, qui sont pris en charge par la Direction Territoriales des Territoires (moulin) ou la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – DREAL (Transmétaux).

- **Epandage de boues Rue de l'Etang**

Les nouveaux propriétaires de l'étang vont engager des travaux de curage et d'épandage de boues, dans un délai pas encore défini. Ils ont contacté les services de la DDT pour respecter les conditions réglementaires d'épandage des boues.

- **Dépôts de déchets sauvages en forêt**

Monsieur RITTER constate toujours autant de dépôts sauvages en forêt. Une action de ramassage de ces déchets aura lieu le 7 mars, suivie d'un moment de convivialité, dans le cadre de l'opération ***J'aime la nature*** propre organisée par la Fédération Nationale des Chasseurs.

- **Informations diverses**

⇒ *Route de l'Oberstritten:*

La route de l'Oberstritten sera interdite à la circulation du 23 au 27 février pour des travaux d'élagage.

⇒ *Lotissement:*

L'éclairage public dans le lotissement sera remplacé par les mêmes lampadaires que dans le reste de la Commune, par le lotisseur.

Fin de la réunion : 20 H45

Le Maire
Mireille CABIROL de SAINT GEORGES

MAIRIE DE BIBLISHEIM
67360